

L'HEBDO QUI CLIC

cgtlehavre.fr

la
cgt
LE HAVRE

Hebdomadaire électronique de l'Union des syndicats CGT du Havre

Directeur de publication : Pierre LEBAS

119 Cours de la République 76600 LE HAVRE – cgtlehavre.fr - 02 35 25 39 75

72

Nouveaux
syndiqués
Depuis le
1^{er} janvier
2012

JOURNÉE DE LA FEMME



Au sommaire du 08 mars 2012 :

L'édito qui clic :	Page 2
Front de Lutte / Conflit Nestor et Nelson :	Pages 3 et 4
ACTIONS DU 22 MARS / Tous sur le pont ! :	Pages 5 et 6
Article lu dans la presse / Fonctionnaires appauvris ! :	Page 6
Collectif unitaire Havrais pour le Droit des femmes / Rassemblement du 10 mars :	Page 7
Communiqué CGT métallurgie / 2011 encore un bon cru pour l'industrie automobile :	Pages 8 et 9
Tract Fédération des Organismes sociaux CGT / Mourir au travail ou vivre de son travail ? :	Pages 10 et 11
En direct des protocoles électoraux :	Page 12
Droit du Travail :	Page 13
Le programme de formation syndicale de l'UL :	Page 14
L'agenda revendicatif de mars :	Page 15
L'hebdo pratic' :	Pages 16 à 20

L'ÉDITO QUI CLIC

Un vote en cohérence avec nos revendications !

La CGT n'est ni apolitique, ni neutre : ça, c'est dit ! Même si elle garde son indépendance !

Par ses statuts, par ses orientations bien définies : « *changement de société, dépassement du capitalisme, lutte des classes...* », la CGT porte des exigences sur l'orientation politique du pays, ou d'une élection, et elle est complètement dans son rôle de syndicat !

Le syndicalisme CGT ne se résume pas à obtenir des améliorations de la condition des salariés, la CGT doit également apporter tout l'éclairage nécessaire aux dimensions essentielles pour les salariés, retraités et privés d'emploi de notre pays : Retraite, emploi, protection sociale, salaires...

- ➡ SMIC à 1 700 €,
- ➡ RETRAITE à 60 ANS,
- ➡ POLITIQUE INDUSTRIELLE,
- ➡ PROTECTION SOCIALE,
- ➡ SERVICES PUBLICS,
- ➡ ...

Les orientations de la CGT sont connus sur les différents sujets de la campagne présidentielle, à nous tous d'en tirer les choix de vote qui s'imposent !

Mais quels que soient demain le président et la majorité choisis par nous tous, les français et la CGT devront continuer de se mobiliser en permanence pour défendre les revendications, par l'expression du rapport de force, dans la rue ou les entreprises !

La lutte continue !

Reynald KUBECKI, co-secrétaire général de l'Union des syndicats CGT du Havre

FRONT DE LUTTE – conflit Nestor et Nelson (suite...)

Un Comité d'Entreprise s'est tenu le vendredi 02 mars pour finaliser l'application du taux conventionnel et les régularisations de salaires à effectuer pour l'ensemble des salariés.

La direction a finalement accepté le mode de calcul soumis par le cabinet d'expertise comptable COEX-CO !

Les salariés devraient être régularisés sur 5 années de salaires !!

Après cinq jours de grève, les salarié(e)s du centre d'appels téléphoniques Nestor et Nelson ont finalement obtenu satisfaction pour la grande majorité de leurs revendications !

Quelle belle victoire !

L'UL va procéder la semaine prochaine au paiement d'une partie des heures de grève, grâce à la solidarité financière des syndicats.

Dans le même temps, des salariés devraient adhérer à la CGT. Nous ferons un compte rendu de ce qui sera effectivement réalisé.

**Enfin, nous avons pu « intercepter » un mail du PDG de l'entreprise adressé à ses clients et amis patrons : édifiant !!!!
Nous vous laissons le lire sur la page suivante...**

> De : "Come Frapier"
> A : "Côme FRAPIER"
> Copie à :
> Objet : Conflit Social chez NESTOR&NELSON
>
>

Bonjour à tous,

Vous avez sans doute été informé de la survenance d'un mouvement social au sein de notre société la semaine dernière.

Nous avons signé lundi dernier un accord de sortie de conflit avec nos salariés.

Nous nous sommes interdit toute forme de communication avec la presse autour de ces événements, qu'il s'agisse de la presse écrite, de la radio ou de la télévision.

En effet, il ne nous a pas paru souhaitable d'entretenir ou de prolonger par voie de presse des polémiques avec nos salariés, et nous avons essayé au plus vite de rétablir un dialogue social en interne.

Les critiques que vous avez pu lire concernant notre société sont, comme bien souvent en telles circonstances, sans fondements sérieux.

Nous remercions tous ceux qui nous ont manifesté leur solidarité pendant cet épisode difficile et nous nous tenons à la disposition de tous pour partager cette expérience et éventuellement permettre d'éviter qu'elle ne se produise chez l'un ou l'autre d'entre vous.

Nous avons été marqué par la solidarité entre nos salariés et la mobilisation de ceux d'autres entreprises de la région venus les soutenir bruyamment, ainsi que par le rôle d'assistance humaine et juridique apporté par leur syndicat.

Nous avons été troublés par "l'assourdissant" silence des syndicats patronaux et notamment de celui auquel nous adhérons et qui aurait sans doute pu nous apporter soutien et conseil dans ce moment difficile.

Et nous avons été très fortement interpellés par le support de grande qualité apporté par l'Inspectrice du Travail en charge de notre secteur d'activité qui a joué un rôle de médiateur avec courtoisie et impartialité pendant toute la durée des négociations qui se sont parfois terminées à des heures très tardives, permettant ainsi de trouver rapidement un consensus entre les parties.

Il me paraît enfin important d'attirer l'attention de chaque entrepreneur sur l'environnement social ambiant et sur les risques importants de voir se déclencher des manifestations soudaines et brutales au sein de nos entreprises même lorsque rien ne le laisse présager. Les pertes sont importantes pour nos entreprises mais surtout pour nos salariés qui maîtrisent mal les processus d'entrée et de sortie de conflit.

Cordialement,

Côme FRAPIER

> Président Directeur Général

> NESTOR&NELSON

> 222, rue Aristide Briand

> 76600 Le HAVRE



Journée d'actions du 22 mars 2012

Pour l'emploi et la réindustrialisation dans notre pays.

N° 1

Important

Face aux politiques de casse du patronat et du gouvernement, une journée d'actions est prévue le **jeudi 22 mars 2012**, sur l'emploi dans notre pays et sa ré-industrialisation. Des milliards d'euros sont ainsi détournés vers les milieux financiers, au détriment de l'emploi de notre pays.

IL FAUT AUGMENTER LES EMPLOIS ET DIMINUER LES DIVIDENDES !

- En 5 ans, l'**emploi industriel** a reculé de **300.000** emplois. Il représentait **30%** des emplois en 1960 à **11%** aujourd'hui.
- 210 milliards d'euros de dividendes versés par les entreprises en 2010, contre seulement 182 milliards d'euros d'investissements.

IL FAUT ENRAYER LA CASSE DE L'EMPLOI.

Depuis 2008, la Seine-Maritime a été touchée par des plans sociaux, des licenciements : *Plastic Omnium, Faurecia, Sonas, Morault, Autoliv, Lear, Johnson Controls, Rexel, Gevelot, Novacel, Timken, Gardy, Sika, Techni Bureau, Ici Paints, Isotherma, Cooper, etc...*
(Nous pouvons constater malheureusement, que beaucoup de ces usines ont été rayées de la carte aujourd'hui.)

Sans compter, nos inquiétudes qui demeurent avec **Pétroplus, Legrand Normandie, Paris Normandie** et même **Renault Sandouville** où la direction vient d'annoncer une nouvelle semaine de chômage du 19 au 23 mars (*sachant qu'il était organisé un rassemblement le 22 mars devant l'usine. Lire le compte rendu de la filière auto*).

Sans compter, les suppressions d'emplois, dans le secteur de la santé, de l'éducation, dans les services publics en général, mais également la casse du Fret SNCF et le manque de moyens pour le développement de nos Ports, etc ...

Cette situation ne peut durer et nous devons nous mobiliser.

Nous n'allons pas attendre les promesses du gouvernement qui ne sont que des promesses électorales (*nous sommes toujours en attente de la mise en application des décisions des Etats Généraux de l'industrie, organisés en 2010 par le gouvernement*).

LE 22 MARS, TOUS SUR LE PONT !

Il est prévu d'organiser dans le cadre de la campagne portée par la CGT, une journée d'actions sur l'ensemble du territoire, organisé par région, avec différentes initiatives. Dans les 3 départements (Seine-Maritime, Eure, Yvelines) une opération commune avec une grande distribution de tracts de masse, sur les 22 ponts qui lient les rives de la Seine du

Havre à Flins. Cette initiative sera suivie de rassemblements organisés ensuite dans chaque département.

En attendant ce 22 mars, nous invitons chaque militant, chaque syndicat, à s'inscrire avec leur Union Locale et Professionnelle dans la réussite de cette mobilisation pour l'emploi en Seine-Maritime.

Nous interpellons chacun d'entre vous pour remonter à l'UD, la situation à laquelle vous êtes confrontés dans votre entreprise ou service (suppressions d'emplois, délocalisation, embauches, etc.) afin de le relater dans notre projet de tract pour le 22.

Régis GASSE

Lu sur le Monde Diplomatique de février 2012 (Dossier, p 13)

"Fonctionnaires appauvris !

Ecart entre le salaire d'une **Auxiliaire de puériculture** (deuxième grade de la catégorie C) et le SMIC (Embauche niveau CAP/BEP)

- => Ecart en **1986** : +14,72%
- => Ecart au 1er janvier **2012** : + 0,033%

Ecart entre le salaire d'embauche d'un **Contrôleur des impôts** (premier échelon du premier grade de la catégorie B) et le SMIC (Embauche au niveau Bac)

- => Ecart en **1986** : +23,92%
- => Ecart au 1er janvier **2012** : +2,65%

Ecart entre le salaire d'embauche d'un **Professeur certifié** (premier échelon du premier grade de la catégorie A) et le SMIC (Embauche à Bac +3, voire Bac +4) et le SMIC.

- => Ecart en **1986** : +63,13%
- => Ecart au 1er janvier **2012** : +15,59%"

La publication de ces écarts montre ce qu'il faut bien qualifier de **déclassement social la situation salariale subie en 25 ans par tous les fonctionnaires**, car leur salaire, à tous les niveaux de carrière, est proportionnel au salaire de début. **Ce déclassement vaut pour l'ensemble des fonctionnaires de 3 fonctions publiques** (Etat, Territoriale, Hospitalière), **les Etablissements publics, et les entreprises privatisées** comme France Telecom ou la Poste, car leur salaire est proportionnel au même indice de base. Cet indice de base est appelé "indice réel" ou "indice réel majoré"; il a la même valeur pour les 4 millions de fonctionnaires; on le retrouve sur toute les feuilles de paie; pour calculer le salaire brut, on multiplie la valeur de l'indice réel par le nombre d'indice.

Cette publication permet de donner une idée de la perte de pouvoir d'achat de l'ensemble des fonctionnaires, quelque soit le grade, et par extension de celle des retraités dont la retraite est proportionnelle au salaire terminal.

L'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires s'est accéléré dans la dernière période, à cause du blocage de la valeur du point d'indice.

Parce qu'en France, en 2012 :

- Les salaires des femmes sont inférieurs en moyenne de 24 % à ceux des hommes
- Leurs retraites sont en moyenne inférieures de 600 euros par mois
- Les femmes représentent 80 % des travailleurs pauvres
- 85 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes
- Les tâches ménagères sont encore assumées à 70 % par les femmes
- Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint
- Une femme est violée toutes les 10 minutes ; 48 000 femmes par an (2002)
- l'assemblée nationale se compose de 82,7% d'hommes

**L'égalité entre les hommes et les femmes est loin d'être acquise, mais reste à conquérir !
C'est toutes et tous ensemble que l'on peut construire une réelle égalité : dans la rue, le 8 mars , exigeons :**

* une **loi-cadre contre les violences**, qui mette l'accent pas seulement sur les sanctions, mais aussi sur la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge.

* une **politique de service public, d'accès aux soins, à l'avortement et à la contraception.**

* une **politique active d'égalité entre les femmes et les hommes** dans les domaines éducatif, professionnel et social ; le maintien et le développement du service public de la petite enfance, des crèches et de l'école maternelle

* la **régularisation des travailleuses sans papiers** ; nous voulons un statut d'autonomie pour les migrantes et le droit d'asile pour les femmes persécutées dans leurs pays

* notre solidarité avec les femmes et les mouvements qui luttent pour l'égalité dans le monde entier.

Bien sûr, ce n'est pas en sortant dans la rue une fois par an que les femmes pourront se faire entendre. La lutte féministe, comme tous les combats pour l'émancipation est quotidienne. Elle s'exprime dans sa vie personnelle, mais aussi ensemble, au sein d'associations, de syndicats ou de partis politiques. Le 8 Mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, est une occasion de rappeler à toutes et à tous la persistance des inégalités et l'urgence de les combattre !

RASSEMBLEMENT

**Contre les violences faites aux femmes
Pour l'égalité réelle des droits**

SAMEDI 10 MARS 15H

PLACE PERRET (face à Niemeyer)

COLLECTIF UNITAIRE HAVRAIS POUR LES DROITS DES FEMMES

2011 encore un bon cru pour l'industrie automobile

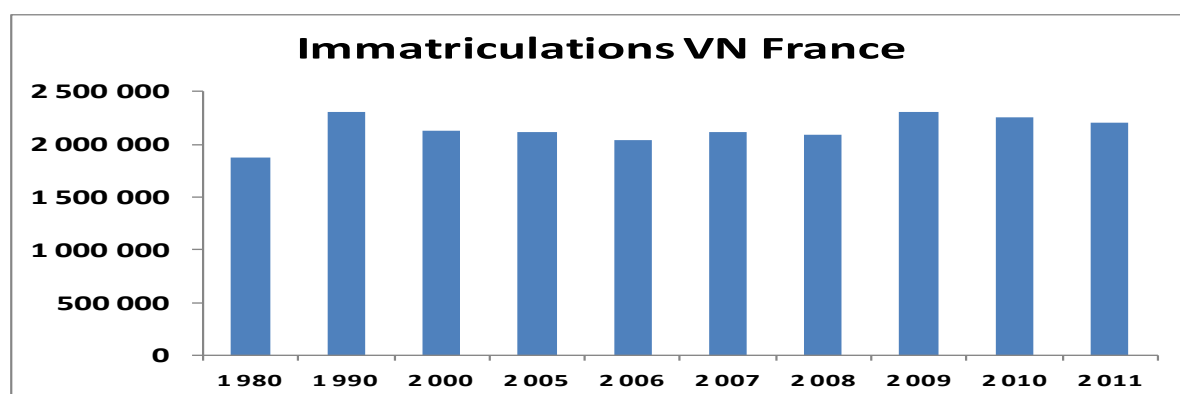
Le bilan de l'année 2011 démontre que l'industrie automobile tant en France qu'en Europe ou dans le monde a été une très bonne année pour les grands groupes.

Voici une présentation de l'évolution des ventes en France ainsi que des résultats financiers des groupes français de l'industrie automobile.

Ces résultats confortent une fois de plus l'analyse de la CGT qui a toujours été de dire que l'industrie automobile n'était pas en crise mais face à des choix stratégiques des grands groupes de la filière.

En 2011, avec 2,2 millions de véhicules vendus, les ventes de véhicules neufs en France se maintiennent à un très haut niveau, le tableau et le graphique ci-dessous démontrent que sur le long terme il n'y a pas de crise des ventes dans la filière automobile.

	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Immatriculations VN France	1 873 202	2 309 130	2 133 884	2 117 561	2 045 745	2 109 672	2 091 369	2 302 398	2 250 000	2 204 229



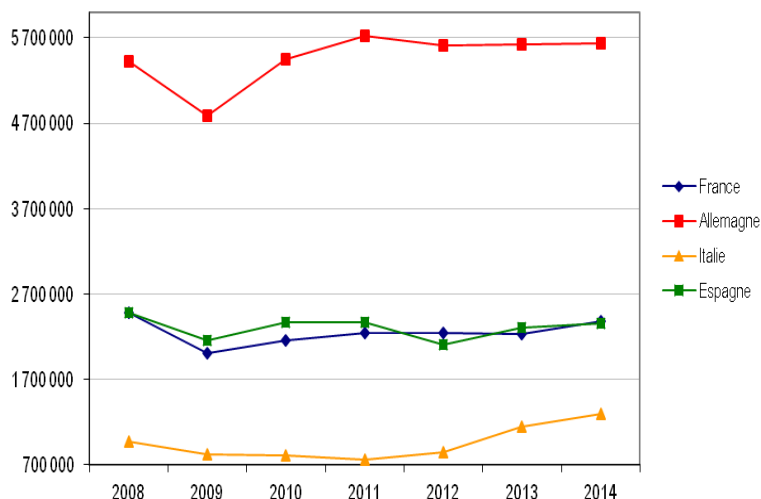
En 2011, le débat entre la comparaison de la France et de l'Allemagne a pris une place prépondérante dans le débat public et politique. Pendant des mois à partir d'une étude erronée réalisée par un cabinet d'expertise comptable proche du patronat, le gouvernement et les employeurs de la filière automobile nous ont expliqués que les pertes d'emplois en France dans l'industrie automobile française étaient principalement dues au coût du travail en France, qui aurait dépassé le coût allemand.

Or, une étude de l'INSEE vient totalement détruire ce constat puisque l'INSEE démontre que dans l'industrie automobile ce qui est appelé le coût du travail en France est largement inférieur au niveau allemand, avec respectivement un coût horaire de 43,14 euros en Allemagne contre 33,38 euros en France.

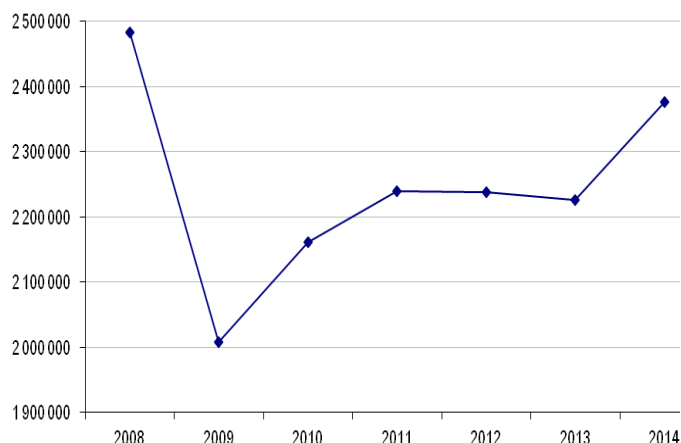
Bien que ce débat nous enferme dans une logique libérale qui consiste à dire que le travail est un coût alors qu'en réalité c'est le travail et c'est lui seul qui crée de la valeur, il n'est pas inutile de rappeler que les constructeurs d'automobiles allemands réalisent d'excellentes performances économique et commerciale en se basant essentiellement sur une compétitivité hors coûts (voir tableaux des résultats économiques des groupes).

La production automobile en France a fortement baissé, alors qu'en Allemagne sur la même période cette dernière a progressé. Pour la CGT cela ne découle pas d'une fatalité ou de coûts de la main d'œuvre supérieurs en France, mais bien d'un problème de choix et de positionnement stratégique.

L'Allemagne connaît une situation atypique en Europe, en 2011 sa production d'automobiles a dépassé le niveau de 2008.



Après un net rebond en 2010 et 2011, la production d'automobiles en France est attendue en léger recul en 2012 et 2013 avant un rebond en 2014 (hypothèse croissance des ventes du à la remplaçante de la Peugeot 308)



Enfin en 2012, les grands groupes de la filière automobile en France et dans le monde ont réalisé d'énormes bénéfices :

Groupe	Montant des bénéfices 2011 en milliards d'euros
Renault	2.139
PSA	0.588
Faurecia	0.371
Valeo	0.427
Michelin	1.462
Volkswagen	15.4
Ford	14.5
General Motors	6.6
Daimler	5.7
BMW	5.1

Les 4 grands groupes français automobiles (métallurgie) ont réalisé 3.5 milliards d'euros de bénéfices et près de 5 milliards si on rajoute Michelin :

En 2011, PSA a réalisé 588 millions d'euros de bénéfices, Faurecia 371 millions d'euros, Renault 2 139 millions d'euros et Valeo 427 millions d'euros. Ces résultats illustrent le fait que les donneurs d'ordres de l'industrie automobile française ont parfaitement géré la crise, en la faisant supporter aux sous-traitants et équipementiers, à l'Etat et bien sûr aux salariés.

D'ailleurs, depuis l'annonce réalisée par l'ancienne Ministre de l'Economie et actuelle Présidente du Fonds Monétaire International, Mme Lagarde, sur la nécessité pour les pouvoirs publics d'accompagner les restructurations dans la filière automobile, la CGT a lancé une campagne pour la mise en place d'une autre stratégie pour l'industrie automobile française et européenne. Un dossier complet a été réalisé sur la filière : <http://www.ftm.cgt.fr/administration/documents/developindusauto.pdf>



MOURIR AU TRAVAIL OU VIVRE DE SON TRAVAIL ?

Accord compétitivité emploi : Attention danger !



Jamais un gouvernement n'avait osé attaquer le code du travail et le contrat du travail comme le font gouvernement et patronat.

**NON à la LOI
WARSMANN**

Elle est en cours d'adoption au Parlement. Elle permet à l'employeur de modifier les horaires et l'aménagement annuel du temps de travail en privant les salariés de la protection de leur contrat de travail.

**Avec les futurs accords de compétitivité, c'est choisir
entre la peste et le choléra.**

Les salariés devront choisir sans possibilité de refuser entre :

- travailler 39 heures en étant payés 35 heures

OU

- travailler moins de 35 heures en gagnant moins



DÉPART DE
LA MAISON

DÉPART DU
BUREAU

Au nom de la compétitivité, pour soi-disant sauver l'emploi, l'idée force du gouvernement et du MEDEF c'est de permettre que la durée du travail et les salaires soient fixés dans l'entreprise.

DANGER

C'est la fin de toutes les limites fixées par le code du travail :

- Durée légale du travail à 35h par semaine.
- Contrat de travail de chaque salarié.

C'est la fin des Conventions collectives nationales dans nos professions.

**POUR LE
GÈSE***

La compétitivité y est définie, non comme la capacité des entreprises à abaisser le coût du travail mais comme celle d'une nation « *à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants et à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale dans un environnement de qualité* ».

* Conseil Economique Social et Environnemental

Les salariés de l'ensemble de nos professions sont concernés. Au nom des réductions budgétaires dans nos organismes et Institutions, les salariés devraient accepter de travailler plus pour gagner moins.

Demain, c'est la remise en cause des conventions collectives, du SMIC, des minima conventionnels, des accords de réduction du temps de travail signés dans nos branches, dans nos organismes ou associations.

**La durée légale du travail (aujourd'hui à 35h hebdomadaires)
est aussi le seuil à partir duquel sont déclenchées
les heures supplémentaires.**

Tous concernés

Les heures supplémentaires obligatoires se multiplient. Nombreux sont les salariés pour qui c'est la seule solution pour « boucler » les fins de mois devenues trop difficiles.

Les employeurs rêvent d'un système où ils pourraient faire varier la durée du travail au gré de l'évolution de la charge de travail.

Plus besoin d'heures supplémentaires.

186 millions d'heures supplémentaires au 2^e trimestre 2011, équivalent à 400 000 emplois en rythme annuel.
3 milliards d'euros de perte de recettes pour la Sécurité sociale.

Dans le même temps, il faudrait travailler plus tout au long de la vie.
Au prétexte d'allongement de l'espérance de vie, la retraite à 60 ans s'éloigne....

De qui se moque-t-on ? Quelle société veut-on nous imposer ?

Les jeunes au chômage pendant que les plus anciens se crèvent au travail !

Quelle espérance de vie pour des salariés de plus en plus pressurés, stressés, déqualifiés, sous payés, submergés de tâches diverses et quelquefois contradictoires... ? Pôle emploi, RSI, régionalisation des URSSAF, MSA, suppression des accueils... aucun secteur professionnel n'est à l'abri de restructurations menées sans aucun souci ni du service public ni des salariés.

Les salariés de la protection sociale, confrontés aux fusions, mutualisations, restructurations sont en souffrance, leur santé physique et mentale est menacée. Dans la Mutualité, les licenciements sont programmés dans des secteurs pourtant fondamentaux pour la santé publique (centres de santé).

Dans l'Aide à domicile, secteur présenté en son temps, comme un gisement d'emplois, toutes les garanties collectives sont menacées, la précarité et les bas salaires sont la règle.

Il est temps de dire stop !

Stop à la dégradation des conditions de vie et de travail, aux réductions d'effectifs, à l'intensification du travail !

Au 21^{ème} siècle, il est juste de vouloir bien vivre de son travail, profiter de ses loisirs et d'une retraite bien méritée. Etre libre de vivre de son travail et libre de vivre sa retraite, c'est être moderne !

Oui : De bonnes conditions de travail. C'est une idée moderne !

Oui : L'emploi qualifié, rémunéré à temps plein et en CDI. C'est une idée moderne !

Oui : Travailler moins pour travailler tous. C'est une idée moderne !

Oui : La retraite à 60 ans pour permettre l'embauche de jeunes c'est une idée moderne.

**Le 29 mars 2012
POUR LA RECONQUÊTE
DE LA PROTECTION SOCIALE**



En direct des protocoles d'accords électoraux...



Protocoles signés chez :

- ➡ Ecole de Management de Normandie
- ➡ TLMC (Transport de denrées périssables)

Négociations à venir chez :

- ➡ JAMAIN le 08 mars
- ➡ DISNOR LEADER PRICE (Bléville) le 13 mars
- ➡ APF le 23 mars

Faites parler de la **CGT** pour les élections à venir dans ces différentes entreprises auprès de vous : connaissances, amis, famille...

Pour présenter une liste **CGT**, et pour voter **CGT** !

DROIT DU TRAVAIL

Consultation CHS-CT—Vote après délibération :

Recueillir l'avis du CHS CT, ce n'est pas simplement faire un tour de table en fin de réunion, mais cela doit résulter d'une décision prise collectivement, sous la forme d'un vote à l'issue d'une délibération, dépassant ainsi l'expression des opinions individuelles de ses membres. Dans cette affaire, l'entreprise voulait introduire de nouveaux plannings de travail pour ses agents de tri. Elle engage une procédure d'information et de consultation du CE à l'occasion de plusieurs réunions tenues au cours du premier trimestre 2009, puis met en œuvre les nouveaux plannings au cours de la même année. Le CE saisit alors le juge des référés pour faire constater que la procédure d'information-consultation était irrégulière, et obtient qu'il soit ordonné à la société de reprendre celle-ci et suspendre la mise en œuvre des nouveaux plannings. L'employeur se défend en argumentant sur le fait que le CHS CT avait été lui-même réuni début mars, l'avis de ses membres étant pris lors d'un tour de table en fin de réunion, pour être ensuite transmis aux membres du CE, ce qui était contesté, sur le fond, par les élus. L'article L.2323-27 du code du travail prévoit effectivement que le CE doit être informé et consulté sur les problèmes généraux intéressant les conditions de travail, de la technologie, des conditions d'emploi, d'organisation du temps de travail, des qualifications et modes de rémunération.

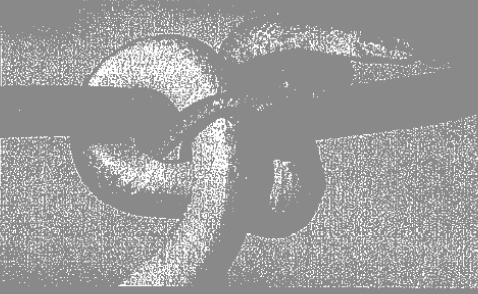
A cet effet, il étudie les incidences sur les conditions de travail des projets et décisions de l'employeur dans ces domaines et formule des propositions. Bénéficiant du concours du CHS CT dans les matières relevant de sa compétence, les avis de ce comité lui sont transmis. Pour autant, les juges retiennent que, dans ce cas, le CHS CT n'avait pas exprimé d'avis et sanctionnent la pratique de l'employeur. Cette jurisprudence est importante car elle condamne une attitude visant à vider de son contenu la consultation des IRP, pour éviter le débat et la responsabilité prise collectivement, en laissant le chef d'entreprise totalement maître du jeu sur des questions intéressant pourtant le devenir de tous les salariés dans l'entreprise. (Cas.soc., 10 janvier 2012).

Les limites de l'usage de la géolocalisation :

La géolocalisation, qui permet de suivre un salarié à la trace, constitue une atteinte à sa liberté d'aller et venir et une intrusion possible dans sa vie privée. La Cour de cassation précise que ce dispositif ne peut pas être utilisé pour surveiller un salarié libre de l'organisation de son travail.

Les finalités possibles de la géolocalisation :

- Sûreté et sécurité de l'employé lui-même ou des marchandises ou véhicules dont il a la charge (travailleurs isolés, transports de fonds et de valeurs, etc.);
- Meilleure allocation des moyens pour des prestations à accomplir en des lieux dispersés (intervention d'urgence, chauffeurs de taxi, etc.);
- Suivi et facturation d'une prestation de transport de personnes ou de marchandises, ou d'une prestation de services directement liée à l'utilisation du véhicule (ramassages scolaires, etc.) (Source CNIL, délib. du 16 mars 2006).



Pour ne pas avaler n'importe quoi.

Quinze ans
NVO
La Nouvelle Vie Ouvrière

**ABONNEZ-VOUS
AU MAGAZINE DE LA CGT**

www.bibliothèque-nvo.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

(Ecrire en lettres majuscules, merci) ☐ Mademoiselle ☐ Madame ☐ Monsieur

NOM _____

PRENOM _____ ANNÉE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TELEPHONE _____

MAIL _____

FEDERATION _____ ENTREPRISE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

Payable ☐ par chèque à l'ordre de la Vie Ouvrière : 60 €

Possibilité de régler en prélèvement automatique, contactez nous au 01.49.88.68.44 ou sur abonnement@nvo.fr

Je souhaite recevoir une facture ☐ oui ☐ non

Service Abonnements Nouvelle Vie Ouvrière / NVO

Case 600 - 263 rue de Paris - 93516 Montreuil cedex Offre limitée jusqu'au 31/12/2012

Programme Formation Syndicale 2012

Union Locale CGT du Havre

Janvier

Du 16 au 20 ⇒ Niveau I

Les 26 et 27 ⇒ Rédiger un tract

Juin

Du 04 au 08 ⇒ Niveau I

Février

Les 16 et 17 ⇒ Délégué du Personnel

Annulé

Septembre

Du 24 au 28 ⇒ CHSCT

Octobre

Les 11 et 12 ⇒ Délégué du Personnel

Mars

Du 19 au 23 ⇒ Niveau I

Novembre

Du 26 au 30 ⇒ Niveau I

Avril

Mai

Décembre

03 et 04 ⇒ Rédiger un tract

Réunions du collectif formation de l'UL à 09h00 :

Les 12 mars, 21 mai et 12 novembre

Coût des modules : 40 € par stagiaire repas compris

Coût du Niveau I 80 € par stagiaire repas compris

Cependant le coût ne doit pas être un frein à la formation des syndiqués, l'UL regardera au cas par cas si le syndicat ne peut pas prendre en charge l'inscription.

L'AGENDA

REVENDICATIF

MARS



RASSEMBLEMENT

Contre les violences faites aux femmes
Pour l'égalité réelle des droits

SAMEDI 10 MARS 15H

PLACE PERRET (face à Niemeyer)

COLLECTIF UNITAIRE HAVRAIS POUR LES DROITS DES FEMMES



QUI MIEUX QUE RENAULT
POUR DÉCONSTRUIRE VOTRE RENAULT ?

En Mars, la CGT Renault Sandouville **CRÉE L'ÉVÈNEMENT !**

La CGT Renault Sandouville vous invite
à la présentation de son projet industriel le,

MERCREDI 14 MARS 2012 À 17H45

Ancienne Usine Desgenétais

5 rue Auguste Desgenétais
76210 BOLBEC



Renseignements : CGT Renault
Route Industrielle - 76430 Sandouville
Tel : 06 18 52 07 47



**JOURNÉE D' ACTIONS POUR L'EMPLOI ET LA
REINDUSTRIALISATION DANS NOTRE PAYS**

TOUS SUR LE PONT !

Modalités de rassemblements sur les ponts à définir

l'hebdo pratique

***Des liens, des infos, des blogs :
La rubrique interactive de l'hebdo !***

Plus on est riche, moins on a de morale, c'est prouvé :

http://www.lemonde.fr/planete/article/2012/02/29/plus-on-est-riche-moins-on-a-de-morale-c-est-prouve_1649297_3244.html

Cliquez vite avant censure : <http://www.cequadefaitsarko.fr/>

"Nous sommes des gens modestes"modistes ?

Carla Sarkozy

<http://www.cnrtl.fr/definition/modeste>

La dette c'est chouette :

<http://vimeo.com/33392696>

Et toujours...

Les reds en « consermobil » à Paris :

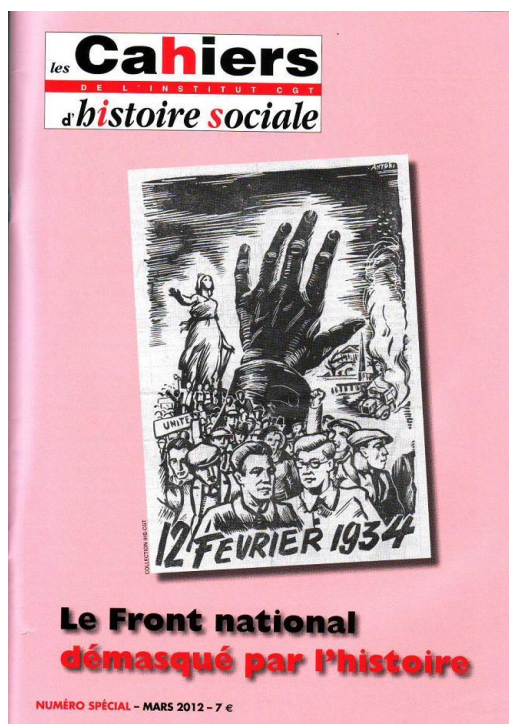
<http://youtu.be/GO78UOkqr1o>

Elections dans les TPE, un document de travail très bien fait :

<http://www.ftm.cgt.fr/textelong.php?IDchapitre=817&IDrub=3&IDsousrubrique=29>

Et les dernières publications du blog de l'UL :

<http://ulcgtlehavre.hautetfort.com/>



**Je commande « Le Front national démasqué par l'histoire »,
Cahier spécial de l'Institut CGT d'histoire sociale**

Nom :

Prénom :
.....

Adresse :
.....
.....

Nombre d'exemplaires :

/...../ x 7 euros = /...../

/...../ x 6 euros = /...../ (si au moins 10 exemplaires commandés)

/...../ x 5 euros = /...../ (si au moins 20 exemplaires commandés)

Les frais de port sont inclus.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'IHS-CGT, adresse : IHS CGT, 263 rue de Paris – Case 2-3, 93516 Montreuil cedex

Tél. : 01.48.18.84.90

CONCERT ANNIVERSAIRE !

RED LEZARDS et RASPOUTINE ont démarré ensemble
il y a maintenant 20 ans...



**On n'a pas tous les jours
20 ans !!**

Buvette - Restauration sur place

Harfleur - La Forge

21h00

3 €

**SAM
10
Mars**

www.redlezards.com

A photograph of the bands Red Lezards and Raspoutine performing live on stage. A drummer is on the left, a guitarist in a yellow shirt is in the center, and another guitarist is on the right. A keyboardist is visible in the background. The stage is lit with warm lights.



Paru dans la presse Havraise le 04 mars 2012





T.L.C.
Vacances

LOCATIONS
PRINTEMPS - ÉTÉ - AUTOMNE
2012

SÉJOURS

FRANCE

VOYAGES

-

CULTURE

-

LOISIRS

MER
MONTAGNE
CAMPAGNE



réseau
ANCAVTT

www.tlcvacances.fr
ensemble plus loin